

Département de l'Aude

Arrondissement de
Carcassonne

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice : 14

Nombres de Conseillers
Municipaux présents : 9

Date de convocation :
11/12/19

République Française

Commune de Montferrand

Procès verbal de réunion

Séance du 16 décembre 2019

L'an deux mil dix-neuf et le seize du mois de décembre, le Conseil Municipal de la commune de Montferrand, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de M. Christophe PRADEL, maire.

Étaient présents : Mmes ANTONY Isabelle, CASTOR Christelle, Mrs BERNIER Jean-Paul, BONDOUI Régis, PERALTA François, QUINTA Régis, RIVIERE Philippe, ROGER Robert

Excusés : Mmes FAURE-CABANE Magali, GAIANI Anne, Mrs CLIMENT Jean-Marie, DARCOS Nicolas, PRIZZON Charles,

Secrétaire de séance : M. QUINTA Régis,

Point 1 : Autorisation mandatement avant vote du budget – M. le Maire sollicite l'autorisation d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, avant le vote du budget, dans limite du quart des crédits d'investissement 2019, qui sont de 209.000 €, soit 52.250 €. Voté à l'unanimité.

Point 2 : Site Canal du Midi Voie Verte – accord pour parution pour un montant de 150 €. N'a pas donné lieu à délibération.

Point 3 : marchés nocturnes – proposition pour les 30 juillet et 6 août.

Point 4 : devis équipement informatique école – après inventaire de l'existant et recensement des besoins, le conseil municipal retient la proposition de PC Média mais souhaiterait toutefois avoir l'accord de la commune d'Airoux. N'a pas donné lieu à délibération.

Point 5 : gestion des cimetières – après l'audit réalisé par Elabor, une nouvelle réunion sera provoquée avec M. Groussard. N'a pas donné lieu à délibération.

Point 6 : cessation d'activités – la liquidation judiciaire des Boiseries Lauragaises a été prononcé le 13 novembre. Le liquidateur disposant de 4 mois, le local sera disponible courant du mois de mars. Une réflexion sera alors menée sur la destination de ce bâtiment. N'a pas donné lieu à délibération.

Point 7 : acquisition cuve carburant – afin de se mettre aux normes, il y a lieu d'acquérir une cuve et son système d'aspiration. Coût +/- 1200 €. Accord des membres. N'a pas donné lieu à délibération.

Point 8 : Electrification monument aux morts – dissimuler boîtier électrique. Accord de principe. N'a pas donné lieu à délibération.

Point 9 : Bilan travaux mairie – suite aux travaux de gros œuvre, mouvement sur plancher ancien local photocopieur. Reste à réaliser : plafonds, enlèvement lambris, mise en place huisseries, point d'eau à l'étage, peintures. Fin des travaux prévue semaine 9.

Point 10 : questions diverses

✓ Rechercher comment modifier GPS pour le chemin de La Rivière des Pierres (En Bonis).

✓ Bibliothèque vagabonde : problème de dépôt de vieux livres. Remplacer le contant (vieux buffet), chemin du Saoulou. Supprimer le « Moulinet » à Naurouze.

✓ PAV : réalisation des PAV du tennis, d'En Bonis et Naurouze en début d'année par S2GP

✓ Route de Montmaur : déplacement des poteaux télécom vers le haut. A la suite, reprofilage du fossé.

✓ Bulletin municipal : distribution dès ce week-end.

La séance est levée à 22h15.

Le Maire,
Ch. PRADEL

